



Claix... Naturellement!



Bruno Gerelli
Municipales 2008

Droit de réponse

**Un tract de «Aux côtés des Claixois»
vient semer la confusion dans le débat électoral.
Nous vous devons donc quelques mises au point.**

Le tract de «Aux côtés des Claixois»

Les eaux de Claix sont de bonne qualité. Il vous faut savoir également que nous serions dans l'obligation (comme à Sassenage) de traiter cette fameuse eau pure.

Le problème est que la pression en cas de forte demande n'est pas suffisante. Pour atteindre les étages supérieurs de Pont-Rouge (il sera donc interdit de tirer la chasse si le voisin du 3ème prend sa douche). Qui va payer le surcoût :

Investissement : 1 200 000€ (0,22€ par m³), Frais de pompage : 0,6€ par m³, Achat des eaux de Rochefort : 0,3€ par m³

Comment maîtriser le prix de l'eau avec ces surcoûts? (1,12€ par m³ en plus)

Voulez-vous payer bien plus cher pour un même résultat et notre richesse en eau de source perdue ?

M Baguet a travaillé avec le groupe pendant toute son élaboration, 4 mois plus tard il critique ce qu'il a voté. Lors de son approbation finale le groupe Claix Naturellement ne vote même pas contre.

Le logement accessible à tous (dont nos jeunes), nous sommes d'accord mais il ne faut pas mentir aux Claixois. En effet, sur 10 logements : 6 font l'objet de réservation 1% patronal et préfecture, les 4 restants sont attribués par une commission où la commune essaie de défendre ses propres dossiers face aux autres demandes

Le PLU a été validé contrairement aux souhaits politiques de nos oppositions. Le PLU qui n'a pas été voté par certains va permettre à très court terme de mettre sur le marché du locatif aidé plus de 50 logements.

Il eut été plus pertinent peut être de dire qu'ils manquent de moyens humains ou techniques plutôt de s'attaquer aux employés. Il faut savoir que ce numéro existe depuis plusieurs années, il est même dans l'annuaire c'est le 0476980049

Mises au point de Claix... Naturellement !

Eau : contrairement aux eaux de Rochefort qui sont naturellement pures, les eaux de Claix ne sont pas filtrées. Extrait du bilan 2006 de l'eau à Claix : «...difficulté de conserver une bonne qualité bactériologique de l'eau... ».

En raccordant Pont Rouge aux eaux de Rochefort, nous n'aurons pas besoin de construire un réservoir situé dans ce quartier, pour stocker l'eau du Vercors (contrairement à ce qui vient d'être décidé par le conseil municipal) d'où une économie de 875 000€. La concurrence entre le SIERG et les eaux de Grenoble nous permettra de négocier les prix ainsi qu'une participation aux investissements pour maîtriser le prix de l'eau.

Nous conserverons les sources du Vercors en complément.

Urbanisme : notre positionnement sur le PLU a toujours été clair. En nous abstenant lors du vote du PLU nous avons voulu marquer :

- notre approbation de l'essentiel des termes du diagnostic et du règlement,
- l'absence de concertation préalable, l'absence de traçabilité des débats et l'élaboration définitive du zonage en dehors de la commission PLU.

Et si nous voulons le réviser, c'est pour :

- éviter que soit possible la construction de logements collectifs dans les hameaux,
- améliorer le zonage pour éviter de concentrer la construction de logements sociaux dans des zones à risques et réduire progressivement notre déficit dans ce domaine.

Quant aux logements pour nos jeunes, pour en disposer, il faut en construire et respecter les règles d'attribution.

Travaux : le travail et les employés des services techniques ne sont pas en cause, il s'agit de remettre en place une organisation qui s'est très fortement dégradée sous la direction de quelques élus.

Quant au numéro de téléphone, essayez le !!!

**Claix... Naturellement !, la seule liste indépendante de tout parti politique
qui fédère des hommes et des femmes de différentes sensibilités,
avec pour seul objectif : être au service de tous les Claixois.**



Claix... Naturellement!

Le tract de «Aux côtés des Claixois»

Leur programme en clair c'est : **plus on pédale moins vite, plus on avance moins doucement.**

Claix a depuis longtemps montré le chemin en terme de développement durable. Plutôt que d'énoncer de grands principes auxquels chacun ne peut qu'adhérer, il faut une volonté et un programme qui traduisent concrètement ces objectifs. Le programme « aux côtés des Claixois » en est l'expression en maintenant un haut niveau d'exigence sur ce thème.

Quand on sait que les frais de fonctionnement sont mobilisés par environ 88% de charges incompressibles, sauf à réduire la masse salariale et les subventions aux associations nous ne voyons pas d'autres sources d'économie.

Plutôt qu'enrichir les banques, nous préférons investir avec notre autofinancement dégagé. Par contre emprunter plus va automatiquement augmenter nos frais de fonctionnement d'où l'incompatibilité avec la diminution de ceux-ci.

Regrouper dans ce centre, une salle festive, l'école de musique, le secteur jeunes, la MJC, la bibliothèque et les autres associations culturelles. Les locaux de la MJC et de la salle des fêtes seraient alors confiés à un promoteur pour en faire des logements sociaux. Pour l'instant l'église reste à la même place. Le lieu choisi pour ce MC2 bis n'a pas été dévoilé.

De plus au travers des propos tout le monde a ressenti une volonté de main mise de la culture par son équipe. Alors attention DANGER.

Encore un mensonge de Claix... Naturel... ment la commune s'est associée au projet de création d'une résidence. Elle est à l'origine de la création du syndicat pour obtenir l'inscription du canton dans le schéma gérontologique du département et les terrains pour cette réalisation sont prévus au PLU.

Centre de loisirs : dommage que M. GERELLI alors chargé de ce dossier lorsqu'il était adjoint n'ait pas travaillé sur le projet d'un véritable centre de loisirs adapté aux besoins de nos enfants.

Etude des groupes scolaires : Faux et archi faux la décision de confier une bonne fois pour toutes les études pour les 3 groupes scolaires a été prise par le maire, bien sur chargeant l'adjoint aux affaires scolaires (M GERELLI) de tenir les élus informés... ce qui d'ailleurs n'a jamais été fait.

Mises au point de Claix... Naturellement !

Environnement : oui, l'objectif de Claix Naturellement en matière d'environnement est clair : passer la vitesse supérieure avec la mise en place d'un agenda 21 qui permettra en concertation avec la population de définir les actions à mener pendant le mandat, notamment :

- l'utilisation rationnelle de l'énergie dans les bâtiments communaux,
- la préservation des espaces verts,
- le développement de modes de transports doux.

Finances : une meilleure organisation des travaux (entre régie et sous-traitance) permettra de réaliser des économies de fonctionnement, même si elles sont limitées.

Une meilleure planification des investissements permettra d'obtenir plus de subventions sur les projets (et non pas seulement la moitié des subventions prévues comme cela a été le cas en 2007).

Un emprunt bien utilisé est le seul moyen de compléter un autofinancement qui ne peut suffire à réaliser les équipements nécessaires à Claix. Cette politique budgétaire est plus productive que d'avoir des excédents chaque année et d'emprunter.

Nos investissements seront principalement dédiés à l'enseignement, à la culture et au logement.

Culture : le regroupement des lieux d'activités culturelles (MJC, école de musique, médiathèque,...) libérera des locaux pour le centre aéré, le CCAS, les services techniques,... et pourquoi pas des logements.

Quant à la localisation du pôle culturel, tout le monde la connaît, puisque le seul terrain communal disponible se situe à la Chièze, le même pour les trois listes.

En ce qui concerne l'office de la culture, il n'est là que pour coordonner les actions des associations et les aider à optimiser leur fonctionnement (ex : aide pour les dossiers de demande de subventions...) tout en respectant leur identité et leur indépendance.

Maison médicalisée : pour s'inscrire dans un schéma gérontologique, il fallait en faire la demande quand il en était encore temps, ce qui n'a pas été le cas.

Nous devons donc attendre le prochain schéma gérontologique départemental 2010-2014.

Jeunesse - scolaire : la question du centre de loisirs ne s'est posée qu'en 2006 lorsque celui de Savoyères a été déclaré non conforme. L'impossibilité de travailler avec M. Le Maire à partir de 2007 ne nous a pas permis d'intervenir sur ce dossier.

Le projet de la reconstruction de l'école de Pont Rouge initié et conduit par Bruno Gerelli a été présenté aux enseignants et aux parents d'élèves le 19 novembre 2004 en présence de M. Le Maire qui a décidé de ne pas donner suite à ce projet.